

Concertation publique pour la ZAC du Los Mer

Cette concertation publique s'est faite du 7 au 19 novembre sous forme d'une exposition en Mairie. Les 11 panneaux de l'exposition présentaient les divers aspects des études réalisées à ce jour dans un périmètre « d'intention ».

Cette exposition a suscité un vif intérêt. De très nombreux visiteurs sont venus pour s'informer précisément du projet, pour interroger les élus, les représentants de la SEMAEB et des bureaux d'études qui accompagnent la commune dans cette opération.

- Les uns, propriétaires de terrains, habitant à proximité de la zone concernée, sont inquiets des conséquences de ce projet d'urbanisation. Ils ont manifesté leurs craintes soit oralement, soit par écrit en les consignant sur le cahier ouvert à cet effet. Ces craintes se sont exprimées de manière plus ou moins mesurées, selon la nature et la situation de chacun.

- Les autres, soit intéressés par le projet dans l'espoir de venir habiter dans ce nouveau quartier, soit soucieux de mieux connaître le développement futur de BILLIERS ont fait savoir ou noté leur intérêt, leurs réserves... Bref, ils se sont exprimés.

Le but de la concertation publique est bien là, que chacun puisse prendre connaissance de ce qui se projette et fasse connaître son avis, son opinion. Certains ont déploré que cette concertation soit venue bien tard ; qu'elle se soit faite par une exposition plutôt que sous forme d'une réunion publique. Qu'elle ait manqué de publicité.

Pour que la phase concertation soit constructive, il faut qu'il y ait matière à débattre. Il est donc nécessaire qu'il y ait eu un travail important de réalisé en amont. Ce travail s'est étalé depuis l'année 2004, en collaboration avec la SEMAEB et les bureaux d'études associés sous le contrôle du groupe de pilotage issu du Conseil Municipal. Pourquoi une exposition plutôt qu'une réunion publique ? Le choix a été discuté et il est apparu que l'exposition qui s'étale dans le temps permet une meilleure écoute de chacun sans privilégier ceux qui ont le verbe haut. L'essentiel étant qu'à travers cette concertation tout le monde ait la possibilité de s'exprimer.

La synthèse de cette expression n'est pas encore finalisée. Il est donc trop tôt pour en dégager des conclusions définitives. Une association de défense des intérêts de propriétaires riverains s'est créée. Elle sera bien évidemment entendue. Il ne s'agit pas pour le Conseil Municipal de la Commune d'entreprendre une opération contre les Billiotins mais de faire en sorte que BILLIERS se développe harmonieusement dans le contexte actuel.

Le Maire,
Guy RIVAL